

Grue de Chargement (GC) - R.490 - Formation Autorisation de conduite

 Débutant

 Intra

OBJECTIFS - APTITUDES & COMPETENCES

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'utilisation en sécurité des grues de chargement en vue d'obtenir son autorisation de conduite

Compétences visées

- Connaître la réglementation, les devoirs et responsabilités
- Connaître la technologie des grues de chargement
- Connaître les caractéristiques fonctionnelles et conditions d'utilisation des grues de chargement
- Savoir déplacer les grues de chargement sur site
- Connaître les risques liés aux grues de chargement
- Être capable d'exploiter les grues de chargement
- Savoir utiliser les accessoires de levage
- Être capable d'effectuer une prise de poste, une fin de poste, les vérifications d'usage et les opérations d'entretien courant
- Être capable de conduire et manoeuvrer une grue de chargement

PUBLIC

Toute personne appelée à utiliser de façon habituelle ou occasionnelle ce type d'équipement

Accessibilité aux personnes en situation de handicap à la formation
Votre référent handicap au 01.56.88.29.71

MODALITÉS

Durée : 7 heures. Durée minimale proposée variable en fonction du nombre de stagiaires, de leur expérience et des catégories réalisées.

Nombre de participants de 6 à 12 participants maximum et 1 participant minimum.

Périodicité de la formation : Les formations sont à renouveler tous les 60 mois (recommandé).

Formations en présence physique uniquement (Pas de FOAD)

PRÉ-REQUIS

Être âgé d'au moins 18 ans

Être reconnu apte médicalement

Les stagiaires devront venir en formation munis de leurs EPI

Textes officiels

Art. R. 4323-55 & R. 4323-56 du Code du travail

Arrêté n°2025-355 du 18 Avril 2025

Circulaire DRT 99/7 du 15 Juin 1999

Décret n°2015-172 du 13 février 2015

Recommandation CNAM R.490

Programme détaillé

CONNAISSANCES THÉORIQUES

- Connaissances générales
 - Réglementation
 - Devoirs
 - Responsabilités
- Technologie des grues de chargement
 - Les dispositifs de sécurité, leur fonction
 - Les caractéristiques générales
 - Les composants et mécanismes, leur technologie et leur fonctionnement
- Stabilité des grues de chargement
 - Notions élémentaires de physique
 - Les règles de stabilisation des grues de chargement
 - Les conditions d'équilibre et les facteurs de stabilité
- Déplacement des grues de chargement sur site
 - La position de la flèche et des stabilisateurs
 - Les règles de signalisation
 - L'arrimage des charges
- Risques liés à l'utilisation des grues de chargement
 - Le renversement
 - Les heurts de personnes
 - Les risques liés à l'environnement, aux conditions climatiques, au manque de visibilité
 - Les chutes de hauteur
- Exploitation des grues de chargement
 - Les principales causes d'accident
 - Les opérations interdites
 - La conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de la grue
 - Les EPI
- Accessoires de levage et règles d'élingage
 - Utilisation des accessoires de levage
 - Les règles d'élingage
- Vérifications d'usage des grues de chargement
 - Le principales anomalies

SAVOIR-FAIRE PRATIQUES

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manoeuvres
- Fin de poste, opérations d'entretien quotidien, maintenance
- Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DREETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.

Supports d'animation pédagogique utilisés en vidéo-projection.

Moyens techniques

Aire d'évolution pratique

Exercices pratiques avec les grues de chargement mises à disposition par l'établissement ou en location

Modalités d'évaluations

Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnaires QCM en théorie et d'une grille d'évaluation détaillée en pratique.

Modalités d'accès

En inter, les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation (sous réserve de places disponibles) et en intra, nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive (en 48h selon disponibilité).

Documents délivrés

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

Attestation de formation et titre d'autorisation de conduite pré-rédigé adressés au signataire de la convention ou à son correspondant.

Tarifs

Voir dans l'item "Description" du site internet www.cepim.fr

